

IPM et Sudpresse privés d'aides à la presse pour cause de déontologie

Sur proposition du ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt, l'exécutif de la Fédération Wallonie-Bruxelles a validé en première lecture la répartition des aides à la presse quotidienne pour 2017. En tenant compte de l'index, le montant à se partager s'élève à 7.892.000 euros. Mais si Sudpresse et IPM seront, pour l'instant, privés de leur enveloppe en raison de leur trop grande condamnation en matière de déontologie. Sur 20 plaintes déclarées fondées en 2016, 20 concernent Sudpresse et 5 la DH. Les dirigeants des 2 quotidiens devront s'expliquer auprès de l'administration. **PH. LAW.**

LA RÉPARTITION DES AIDES À LA PRESSE AUX DIFFÉRENTS JOURNAUX

en millions €

